

AMICALE LAÏQUE DE PRANLES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

14 SEPTEMBRE 2017 – Salle Delon – PRANLES

Étaient présents :

Étaient excusées :

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral 2016/2017
- 2 – Rapport financier 2016/2017
- 3 – Cotisations 2017-2018
- 3 – Renouvellement du CA
- 4 – Prochaines manifestations
- 5 - Projets et sorties des 3 classes

La séance débute à 20h ...

Clément CHAUSI, président, accueille les participants et ouvre les travaux de l'assemblée générale de l'Amicale Laïque.

Le nombre d'adhérents est de Selon les statuts le quorum à atteindre pour que l'assemblée générale ordinaire puisse statuer est de la majorité des adhérents présents.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir et délibérer.

1) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

2) RAPPORT D'ACTIVITE

Suite à la mutation sur l'île de la Réunion de Mélanie MOLINES (Présidente), le conseil d'administration a réélu un nouveau bureau. Clément CHAUSI a donc assuré la présidence dès janvier 2017.

Bilan des activités de l'année scolaire 2016-2017 :

- **Loto (19 novembre 2016)** : même jour que le Loto de Lyas et autres communes limitrophes.
- **Marché de Noël (4 décembre 2016)** : Satisfaction générale sur le repas et sur le marché de Noël. Les exposants étaient tous contents et souhaitent revenir. L'offre était variée, diverses et accessible à toutes les bourses. Présence de l'école du vent, animation toupies.
- **Carnaval et concours de dessin pour l'affiche (04 mars 2017)** : Environ 20 enfants présents. Maquillage et Ardejeux a permis de bien occuper les enfants. Il avait été évoqué de proposer d'associer les aînés ruraux.
- **Atelier pâtisserie avec Giovana (25 mars 2017)** : NOUVEAUTE. Thème : biscuits et

petits gâteaux. Sur inscription, pour mini CP et max CM2, limité à 12 enfants. Inscription prioritaire pour les enfants des adultes qui tiennent les ateliers. Tarif : 3 €/enfants. Bilan : 6 petits et 8 grands. Le temps de chaque séquence était un peu court par rapport aux temps de cuisson. Prévoir que quelqu'un de l'amicale soit présent pour l'accueil des intervenants et aider au ménage. Il faudrait demander une participation plus élevée si on renouvelle (5€ au lieu de 3 €) : 48 € de recette pour 65 € de dépense.

- **Enduro (9 avril 2017)** : Présence de la buvette le samedi après-midi et le dimanche toute la journée. Très bonne réussite. Des produits ont manqué. Il manque une friteuse pour permettre d'assurer le « coup de feu ». Il aurait également fallu démarrer la cuisson des saucisses plus tôt. Demander à Fred B. de fournir une friteuse de plus (10 litres) lors des gros événements. Président moto club de Priva souhaite être invité à l'avenir pour la réunion de préparation de l'enduro. Améliorations à prévoir : avoir des programmes à donner aux visiteurs (transmis par le moto club), faire mentionner la présence de la buvette sur les affiches.
- **Vente de chocolats Pâques** : 13 commandes pour un bénéfice d'environ 70 € mais pour 15 mn de saisie. Les commandes de chocolat sont plus intéressantes autour de la période de Noël.
- **Vente de plants (13 mai 2017)** : ventes sensiblement équivalentes à l'année dernière. Bonne organisation avec les préparations de commande en avance et l'usage de la salle d'animation. Les commandes étaient vérifiées avec les clients. Encore quelques déçus sur les variétés de la Belle Abeille. Associer Claire à l'organisation.
- **Tombola de la fête de l'école (25 juin 2017)** : les lots 2 menus dégustation « Le Vivarais » 1 étoile (Vals les Bains), 4 entrées aquarium (2 adultes + 2 enfants) + 1 nuit au Grau du Roi (hors saison), chaise hamac

Pas de buvette théâtre, ni de tournoi de jeu de société cette année.

Le rapport moral est mis au vote de l'assemblée.

3) RAPPORT FINANCIER

Recettes :

N'apparaissent dans les comptes que les activités de l'amicale laïque (hors fête de l'école).

Loto : bénéfice de € (rappel 2016 : + 1 909 €)

Vente de chocolat () : bénéfice de € (rappel 2016 : + 195 €)

Marché de Noël : bénéfice de €, (rappel 2016 : + 1 298 €)

Carnaval :

Atelier pâtisserie : -17 €

Enduro : 2 228 € de bénéfice (rappel 2016 : + 761 €)

Vente des plants : €, (rappel 2016 : + 846 €)

Tombola : € de bénéfice (durant fête de l'école) (rappel 2016 : + 877 €)

TOTAL des recettes : _____ € soit que l'année dernière (rappel 2016 : + 6 496 €). Les cotisations apparaissent dans les recettes de fonctionnement.

Dépenses :

Abonnements des cycles 2 (€) et du Science et vie découverte (49 €) du cycle 3 (*pas de demande du cycle 1*).

Participation aux sorties :

- Classe découverte à la mer (Toulon). L'Amicale Laïque de St Vincent de Durfort a versé 200 € pour la participation à la sortie scolaire. €),
- Projet art à Tournon et Vogüe, dont une production collective à l'école et exposition au château de Tournon (27/01 au 05/02)
- Sorties théâtre et cinéma
- cadeau départ 6è pour 8 enfants (€), atelier film d'animation (€)

=> soit une participation totale de € (subventions et participations des parents déduites) dans les activités scolaires et extrascolaires. (rappel 2016 : + 6 280 €)

Frais de fonctionnement : € (assurance, frais bancaires, timbres et divers)

Recettes fonctionnement : € (produits financiers, subvention mairie)

Investissements en 2017 : €

Cotisations des xx adhérents,€ (rappel 2016 : 30 adhérents)

Soit un solde pour l'activité 2016-2017, € (rappel 2016 : - 319 €)

Le bilan financier est mis au vote de l'assemblée.

COTISATIONS 2017-2018

Le conseil d'administration propose de maintenir le montant d'adhésion à l'amicale laïque de Pranles à 16€ par famille.

Cette cotisation est mise au vote de l'assemblée.

RENOUVELLEMENT DU CA

Le conseil d'administration est composé de Clément Chauvi, Régis Lyoen, André Delon, Valérie Jouanard, Lucia Latré, Sabrina Bonnard ainsi que les 3 maîtresses qui sont membres de droit.

Selon les statuts, le conseil d'administration doit être composée de 15 à 25 membres renouvelés par tiers chaque année.

Les membres renouvelables cette année sont André Delon, Valérie Jouanard et Lucia Latré. Tous les 3 se représentent pour être élus au conseil d'administration.

Les autres candidats pour intégrer le conseil d 'administration :

Il est procédé à un vote à main levé. Le conseil d'administration est renouvelé comme suit :

Il est précédé immédiatement à l'élection du bureau.

Le bureau est renouvelé comme suit :

- , président
- , vice-président
- , trésorier
- , trésorière adjointe
- , secrétaire
- , secrétaire adjoint

PROGRAMME DE L'ANNEE A VENIR

Vide grenier (octobre, 8h-17h), Prix de l'emplacement 7 € les 15m².

Loto :

Marché de Noël : dimanche xx décembre.

Carnaval : mars.

Enduro : date à caler par les organisateurs.

Vente de plants (xxmai) :

Fête de l'école : Vendredi xx juin.

Ré-édition du flyer de présentation de l'amicale qui sera adressé aux famille avec l'appel aux cotisations (cahier des élèves).

Proposition de réaliser un marque page pour les manifestations organisées par l'amicale et distribués dans les boites aux lettres de la commune.

SORTIES ET PROJETS DES ENSEIGNANTES :

- Renouvellement abonnement
- Projet art à Vogüe, production collective à l'école et exposition
- Classe découverte à Annonay pour le Cycle 1
- Projet pédagogique « danse » : 10 séances par classe + spectacle de fin d'année
- Séances cinéma + transport
- Sortie théâtre

Rédigé par Lucia LATRE, le 14/09/17